



TRIOIRS

Site internet : @triors.free.fr

Janvier 2021

Bulletin N°104

1 sur 21

Bonne et heureuse nouvelle année 2021 à tous !!!

Les vœux du Maire

Chers concitoyens,

Attention

**Couvre-feu
de 18 h à 6 h
dans la Drôme
à partir
du 12 01 2021**

**Respectez les
gestes barrières**

Prenez soin de vous

Limitez les contacts

Sommaire

*Vœux du maire
Délibérations
Nouvelles des commissions
Ecoles
Dames de Triors
Evénements
Eteignez les lumières
Noël des Anciens
Vie des associations
Souvenirs, souvenirs
Propreté civisme
Infos pratiques
Etat civil*

Tout d'abord, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2021.

Nous avons vécu l'année 2020 sous le signe de la COVID-19. Peu de cas ont été recensés parmi les Triorais et pas sous des formes trop graves, heureusement, mais nos vies ont été bouleversées. L'an passé fut l'occasion d'une triste alternance de confinement, déconfinement, couvre-feu...

Heureusement, pour les fêtes de fin d'année nous avons pu profiter d'une certaine liberté même si le nombre de convives était réduit. J'espère que vous avez pu trouver réconfort et joie en famille et entre amis.

Je profite de cette occasion particulière pour remercier très chaleureusement les Triorais qui continuent à prendre soin des personnes âgées notamment (appels téléphoniques, courses...) et je souhaite la bienvenue aux nouveaux Triorais qui seront reçus par l'équipe municipale dès que les conditions sanitaires le permettront, autour du verre de l'amitié.

Le conseil poursuit ce mandat dans une période encore troublée pendant laquelle il convient de continuer à observer les gestes barrières et un nouveau couvre-feu en attendant le retour à une situation normale. Activités des associations et fête de village ont cédé la place à une certaine mélancolie. Malheureusement, il ne nous sera pas possible de nous réunir en ce début d'année pour les vœux, ni pour la saint-Vincent qui a été reportée d'un an. Ces moments de convivialité pour les Triorais et ceux qui viennent nous rendre visite à cette occasion sont en sommeil en attendant des jours meilleurs.

L'équipe municipale reste à votre écoute et se joint à moi pour vous souhaiter, en dépit de la pandémie et de ses conséquences, une belle année 2021.

Le maire,
Xavier OUDILLE



TRIOIRS

Site internet : @triors.free.fr

Janvier 2021

Bulletin N°104

2 sur 21

DELIBERATIONS

10/07/20

Souscription de l'abonnement PanneauPocket : les infos des communes, coût 130€ par an.
Cadeau de départ de Marie-Claire DELEIGNE, régisseuse de la buvette municipale pendant 10 ans.

Ces délibérations sont acceptées à l'unanimité.

26/08/20

Convention assistance retraite CNRACL renouvelée pour 2020 à 2022 pour les employées communales.

Droit de Prémption Urbain non exercé pour la vente d'un terrain entre M. ROGE et M. SPAGNOLO, quartier Lombret.

Convention tripartite avec l'association « Danse et bien-être Danse 26 » pour la location de la salle des fêtes une fois par semaine de septembre à juin.

Décision Modificative pour augmenter le compte n°6182 concernant le paiement des abonnements « PanneauPocket » et « Légibase Etat Civil ».

Décision Modificative pour augmenter le compte n°615221 concernant la réparation de la temporisation des cloches de l'église.

Ouverture d'un poste contractuel d'Adjoint Technique pour un an en attente de l'ouverture d'un poste permanent.

Ouverture d'un poste permanent d'Adjoint Technique à compter de l'an prochain pour s'occuper de la cantine, de la garderie et du ménage des bâtiments communaux.

Ces délibérations sont acceptées à l'unanimité.

22/09/20

Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :

12 titulaires : OUDILLE X., OUDILLE C., MINODIER P., REYNAUD J-L., ANASTASE A., AVIT S., BOUTHERIN S., BOUY M., BOUY N., LEYDIER G., LAMBERT A., CHABERT-BONTOUX A.

12 suppléants : CHABERT M-A., CHABERT S., COINDRE A-L, FAURE S., HANSBERQUE P., PERNOT F., BERRUYER J-C., TARRAVELLO G., BURAIIS J-M., PERNAUT J-P., ARGOUD O., ROUSSET F.

Cette commission se réunit une fois par an.



TRIORS

Site internet : @triors.free.fr

Janvier 2021

Bulletin N°104

3 sur 21

Raccordement au réseau BT pour les 2 lots de la SAS IMMOVIA quartier Lombret : la commune avance l'argent au pétitionnaire 2 250.16 €.

Décision Modificative pour augmenter le compte n°678 de 600 € concernant le remboursement des cautions des locations de la salle polyvalente suite aux nombreux désistements en raison de la Covid-19.

Décision Modificative pour augmenter le compte n°60631 concernant les fournitures d'entretien en raison des nombreuses dépenses non prévues suite à la COVID-19

Ces délibérations sont acceptées à l'unanimité.

20/10/20

Transfert de la compétence PLUI à la communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo pour 3 ans.

Transfert refusé à l'unanimité.

Renforcement du réseau BT (basse tension) à partir du poste Champoize par le SDED.

Coût : 112 204,42 €, participation de la commune : 0 €.

Délibération acceptée l'unanimité.

Droit de préemption urbain non exercé sur une parcelle non bâtie située quartier Lombret.

Délibération acceptée à l'unanimité.

24/11/20

Demande d'autorisation environnementale d'exploiter une carrière de matériaux alluvionnaires sur la commune de GENISSIEUX aux lieux-dits « Les Gorces » et « Des Morels » par la société CHEVAL. Cette demande est soumise à enquête publique

Contre : 0, abstentions : 5, pour : 8

Demande d'autorisation environnementale d'exploiter et d'extension d'une carrière de matériaux de sables et de graviers située sur la commune de GENISSIEUX aux lieux-dits « Les Gorces » par la société BONNARDEL. Cette demande est soumise à enquête publique

Contre : 1, abstentions : 4, pour : 8

Demande d'autorisation environnementale d'exploiter et d'extension d'une carrière alluvionnaire située sur la commune de CHATILLON-SAINT-JEAN aux lieux-dits « Les Sables » et « La Reguinelle » par la société BARD FRERES. Cette demande est soumise à enquête publique.

Contre : 0, abstentions : 4, pour : 9

Ces 3 dossiers sont consultables en Mairie. Il n'y a aucun impact sur la commune.

Se pose un problème écologique, mais les entreprises ont l'obligation de reboucher par la suite.



TRIORS

Site internet : @triors.free.fr

Janvier 2021

Bulletin N°104

4 sur 21

Extinction de l'éclairage public au centre du village de 23h à 5h. Diminution des dépenses, impact sur les gaz à effet de serre, pollution visuelle. D'après la gendarmerie, aucune incidence notable en terme de sécurité. Possibilité de conserver l'éclairage à certaines dates (fêtes de fin d'année, Saint-Vincent ...) Mise en place le 4 janvier 2021.

Contre : 3, abstentions : 1, pour : 9

Election d'un nouveau 2ème adjoint suite à la démission de Pascal MINODIER.

Une candidature : Pascal HANSBERQUE.

Contre : 0, abstentions : 0, pour : 13

Pascal HANSBERQUE est élu 2ème adjoint.

NOUVELLES DES COMMISSIONS

Commission école

Interruption de l'accueil des enfants de l'école par l'IME pour la cantine et mise en place d'un accueil provisoire dans la salle des associations réaménagée à cet effet.

Un protocole sanitaire est toujours en application en raison de la Covid 19.

Les horaires ont été reconduits pour 3 ans avec maintien de la semaine de 4 jours.

Poursuite du plan de numérisation par l'agglo.

Un cycle piscine a été mis en place pour les CE2 à CM2 à l'automne et pour les GS à CE1 au printemps.

Une demande de subvention, proposée par la région dans le cadre du plan vigipirate pour la sécurisation de l'école, a été déposée. Le dossier n'a pas été retenu.

Urbanisme

Les « Amis de TRIORS » ont déposé un permis de construire pour la rénovation des façades, du toit et des menuiseries du château.

Pour tous travaux envisagés, veuillez consulter le PLU (accessible sur le site de la commune et en mairie) et pensez à déposer un dossier correspondant à votre projet.

5 logements VRH (Valence Romans Habitat) ont été livrés à l'automne, suite à rénovation, au lieu-dit Châteaueux.



TRIOIRS

Site internet : @triors.free.fr

Janvier 2021

Bulletin N° 104

5 sur 21

Voirie

RAPPEL : il convient de respecter les stationnements prévus aux abords de l'école et de la mairie, notamment, et de ne pas se garer sur la chaussée ou sur les trottoirs environnants.

Des panneaux de signalisation ont été remis en place dans le village et chemin des Vernes où un panneau a été déplacé pour plus de visibilité et de sécurité.

Des blaireaux ont formé des trous sous le chemin des Teppes, la fédération de chasse a été contactée pour la capture et le déplacement des blaireaux. Nous attendons le devis de l'entreprise Terpend pour la remise en état.

La montée du pavé a été élargie par endroits pour faciliter la circulation.

Des travaux de consolidation ont été effectués avec du béton, chemin de Châteauvieux, à la croix de Lettrat et entre les armoires Télécoms. Il faudra en budgéter de plus conséquents.

A la demande de la mairie, l'Abbaye a sécurisé le quartier des Vernes en élaguant les arbres qui avaient subi des dégâts suite à l'épisode neigeux du 15 novembre 2019.

Les micocouliers ont été élagués le long de la R.D., par notre employé communal.

Sécurisation du carrefour du village : trois entreprises ont été consultées pour établir des devis quant à la création d'un trottoir route des Vignes, au niveau des nouveaux logements de Châteauvieux, ainsi que pour la création d'une « goutte d'eau » au croisement du chemin de la Garenne et de la route des Vignes.

La mère d'eau, chemin des Vernes, va être nettoyée.

Travaux

Eglise : le programmateur de la cloche de l'église a été remis en état.

La société THOMAS doit intervenir pour remplacer certains vitraux cassés de l'église (plusieurs relances ont été effectuées).

Yvan Traversier est intervenu pour dépanner le chauffage. Nous sommes dans l'attente d'un devis pour la réparation.

Projet d'installation d'une barrière en bois le long du fossé devant l'église, destinée à empêcher certains adolescents de passer en vélo dans le fossé pour ressortir devant les véhicules ce qui est dangereux pour eux-mêmes et pour la circulation.

Salle polyvalente : Les skydômes de la cuisine de la salle polyvalente ont été changés.



TRIOIRS

Site internet : @triors.free.fr

Janvier 2021

Bulletin N°104

6 sur 21

Ecole : des meubles bibliothèque à roulettes et un nouveau vidéoprojecteur ont été installés. Le chéneau du préau de l'école sera réparé prochainement.

SDED

Possibilité de subventions pour des travaux concernant les bâtiments publics, si la commune cotise au SDED.

Une étude a été demandée concernant le chauffage dans les bâtiments publics (mairie, école, salle polyvalente, église), des subventions de 50 % étant possibles jusqu'à 20 000 €.

Un technicien a visité les bâtiments le 08/01/21.

SIEH

Le syndicat des eaux a élu un nouveau bureau :

Président : Monsieur CHAPET (1^{er} adjoint, Génissieux), 1^{er} vice-président : Monsieur LUNEL (maire de Saint-Paul-lès-Romans) - 2^{ème} vice-président : Monsieur BARRY (maire de Saint-Christophe-et-le-Laris) - 3^{ème} vice-président, Monsieur BONNET (ex Président)

Le prix de l'eau n'augmentera pas. Elle est de très bonne qualité et sans traitement.

Informations diverses

Téléphonie et Internet sur la commune : divers problèmes ont été signalés, un constat a été établi et transmis à la préfecture.

La Fibre : Les travaux d'installation ont débuté en décembre. Les abonnés sont invités à demander des informations plus précises à leur opérateur.

La borne Wifi Cigale ne fonctionne plus car trop peu de débit.

Assainissement (compétence de l'agglomération) :

Collectif : sur la commune de Triors il y a 2 883 m de canalisations d'eaux usées, 2 800 m de canalisations d'eaux pluviales, 52 regards.

SPANC (assainissement individuel) : un rapport indique que sur 124 installations, 15 sont conformes et 7 ne sont pas conformes avec des risques sanitaires.

Suite à l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence, nous sommes informés que notre commune n'est pas concernée par le changement de fournisseur.



TRIOIRS

Site internet : @triors.free.fr

Janvier 2021

Bulletin N°104

7 sur 21

Triors adhère à PanneauPocket

PanneauPocket est une application mobile (smartphone), gratuite pour les usagers et à très faible coût pour la commune (130 € par an).

Cette application joue le rôle des panneaux d'information des villes (alerte neige, travaux, réseau, événements, etc...).

La commune rédige les informations qui sont diffusées.

L'installation est simple et rapide..

Il suffit de faire une recherche sur votre appareil (téléphone, tablette, ordinateur..), peu importe la marque ou le système d'exploitation (Android ou IOS). Vous tapez PanneauPocket sur votre magasin d'application (store), vous validez l'installation gratuite et autorisez les notifications.

Dans la barre de recherche, vous tapez le nom de la commune ou le code postal. Il n'y a plus qu'à appuyer sur le petit cœur : votre commune sera mise en favori et vous recevrez les notifications.

Cette petite application va vite devenir indispensable !

Remise des dictionnaires aux élèves de CM2

Comme le veut la tradition, en fin d'année scolaire, le 3 juillet 2020, le maire a remis des dictionnaires à 4 élèves de CM2 et leur a souhaité une bonne poursuite de leur scolarité.



Photo de M. Mouton, parue dans le Dauphiné



TRIOIRS

Site internet : @triors.free.fr

Janvier 2021

Bulletin N°104

8 sur 21

ÉCOLES

L'école de Triors a vu 35 élèves faire leur rentrée le 1er septembre 2020. Madame FUZIER, directrice, accueille dans sa classe 16 enfants : 7 en GS, 3 en CP et 6 en CE1. La classe de Monsieur SCREMIN accueille pour sa part 19 élèves : 3 en CE2, 7 en CM1, 9 en CM2.



Le **SIVOS E.J. LAPASSAT** situé à Châtillon Saint-Jean accueille des enfants de maternelle. Sa directrice est Madame PERNATON. 71 enfants y sont scolarisés : 13 Triorais, 47 Châtillonnais et 11 Parnanais. La fin de la classe du matin étant fixée à 11h45 à Triors, le SIVOS a maintenu une garderie gratuite de 11h45 à 12h dans les locaux de l'école maternelle. Cela permet aux familles de récupérer les enfants scolarisés à Triors avant de pouvoir se rendre sans urgence à Châtillon-Saint-Jean.

Cette année scolaire est encore marquée par des règles sanitaires particulières, pour lesquelles les équipes enseignantes ont su se mobiliser afin de permettre aux élèves des deux écoles de commencer ou de poursuivre leur scolarité dans les meilleures conditions possibles.

Accueil périscolaire municipal

Pour les enfants scolarisés à Triors, la commune assure une garderie périscolaire. Bernadette GRIVOLAT et Cécile COSTECHAREYRE accueillent les enfants avant et après les temps de classe.

La secrétaire de mairie, les enseignants et les animatrices sont à votre disposition pour toute information complémentaire concernant l'école, les temps de garderie et la cantine.



TRIORS

Site internet : @triors.free.fr

Janvier 2021

Bulletin N°104

9 sur 21

Les Dames de Triors

Au printemps, l'IME s'était vu contraint de ne plus accepter les élèves de l'école de Triors à la cantine en raison des distances imposées par la législation sanitaire sur la COVID 19. Les enfants avaient alors déjeuné en classe, les repas étant préparés à la maison. Puis, les choses avaient repris un cours un peu plus normal.

Mais, deuxième confinement oblige, l'IME a annoncé à la fin de la première semaine des vacances scolaires de la Toussaint, qu'à la rentrée, il n'y aurait plus de place à la cantine pour les petits Triorais. Après 28 ans d'une absolue fidélité, quelle tristesse... Qu'à cela ne tienne. A Triors, on est petits (non, pas en taille, mais en nombre - comparés à d'autres villages), mais on a des idées !

Grâce à des prêts, à des dons et à l'intervention de bonnes volontés : membres de la Commission Ecole, de la Commission Action Sociale, à notre Mac Gyver triorais (Jean-Luc Reynaud), à notre maire... nous avons mis en place : une cuisine recevant les repas directement de l'ESAT et un réfectoire, opérationnels dès le 2 novembre. Non mais, quand même ! N'est pas Triorais qui veut...

Seulement, Cécile et Bernadette se sont trouvées absentes en même temps pendant une semaine...

La photo ci-dessous vous montre 4 drôles de dames, comme le feuilleton (un peu ancien) à la télé, déguisées pour la bonne cause... Mais qui est qui ??? Voilà la question ! On aime les devinettes... Pour vous aider, on vous donne les initiales... mais dans le désordre : S. C., S. F., M-A. C., C. O. Les enfants peuvent jouer, bien sûr ... fastoche !



Dans l'ordre : Sylvette Faure, Catherine Oudille, Sonia Chabert et Marie-Ange Chabert. Certains ont Dupont et Dupond... A Triors, la Commission Action Sociale a deux Chabert... David Carat, notre employé communal, a aussi participé. Il n'est pas sur la photo, mais c'est le hasard... promis. Pendant cette semaine un peu troublée, les garderies ont été prises en charge par Sylvette Faure, Anne-Laure Coindre et Xavier Oudille. Enfin, Bernadette et Cécile sont revenues... quel soulagement... Un grand merci à elles pour leur adaptation à la nouvelle situation !



TRIOIRS

Site internet : @triors.free.fr

Janvier 2021

Bulletin N° 104

10 sur 21

EVENEMENTS

Semaine Bleue

Une semaine nationale, chaque année, est réservée aux retraités et personnes âgées. Elle a pour but de développer et de valoriser la place occupée par les aînés dans la communauté.

Cette année, la nouvelle équipe de la Commission Actions Sociales avait bien espéré organiser un bel événement pour la nouvelle édition « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire - un enjeu pour l'après COVID » qui aurait dû se tenir du 5 au 11 octobre 2020.

Ce n'est que partie remise : rendez-vous en 2021 !

Cérémonie du 11 novembre

En cette année si particulière, la cérémonie du 11 novembre s'est tenue selon des modalités imposées par l'état d'urgence sanitaire. Ainsi, comme l'a demandé la ministre déléguée auprès de la ministre des armées, Geneviève DARRIEUSSECQ, la cérémonie n'a pas été ouverte au public.

Le maire, accompagné de 4 conseillers municipaux a cependant honoré la mémoire des anciens combattants en lisant le texte qui figure ci-dessous et par un dépôt de gerbe devant le monument aux morts. Une minute de silence a été observée.



A.-L. Coindre, C. Oudille, J.-L. Reynaud, X. Oudille et P. Hansberque



TRIORS

Site internet : @triors.free.fr

Janvier 2021

Bulletin N° 104

11 sur 21

Message de Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants :

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œuillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « Ceux de 14 ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance. 8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champs d'honneur.

Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.



TRIORS

Site internet : @triors.free.fr

Janvier 2021

Bulletin N° 104

12 sur 21

Liste des noms des morts pour la France au cours de l'année 2020, lue après le message de Madame la ministre déléguée :

- Chef de bataillon Clément FRISON-ROCHE, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC), mort pour la France ;
- Chef de bataillon Benjamin GIREUD, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC), mort pour la France ;
- Chef d'escadrons Nicolas MÉGARD, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC), mort pour la France ;
- Capitaine Pierre-Emmanuel BOCKEL, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC), mort pour la France ;
- Capitaine Alex MORISSE, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC), mort pour la France ;
- Major Julien CARETTE, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC), mort pour la France ;
- Maréchal des logis Romain SALLES DE SAINT-PAUL, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC), mort pour la France ;
- Chef d'escadrons Romain CHOMEL de JARNIEU, 4e régiment de chasseurs (4e RCH), mort pour la France ;
- Adjudant Alexandre PROTIN, 4e régiment de chasseurs (4e RCH), mort pour la France ;
- Maréchal des logis-chef Valentin DUVAL, 4e régiment de chasseurs (4e RCH), mort pour la France ;
- Maréchal des logis-chef Antoine SERRE, 4e régiment de chasseurs (4e RCH), mort pour la France ;
- Adjudant Jérémy LEUSIE, 93e régiment d'artillerie de montagne (93e RAM), mort pour la France ;
- Adjudant Andreï JOUK, 2e régiment étranger de génie (2e REG), mort pour la France ;
- Caporal-chef Volodymyr RYBONTCHOUK, 1er régiment étranger de génie (1er REG), mort pour la France ;
- Brigadier-chef Dmytro MARTYNYOUK, 1er régiment étranger de cavalerie (1er REC), mort pour la France ;
- Brigadier Kévin CLÉMENT, 1er régiment étranger de cavalerie (1er REC), mort pour la France ;
- Brigadier Tojohasina RAZAFINTSALAMA, 1er régiment de hussards parachutistes (1er RHP), mort pour la France ;
- Maréchal des logis Andy FILA, 14e régiment d'infanterie et de soutien logistique parachutiste (14e RISLP), mort pour la France ;
- Maréchal des logis S.T, 1er régiment de hussards parachutistes (1er RHP), mort pour la France ;
- Brigadier Arnaud VOLPE, 1er régiment de hussards parachutistes (1er RHP), mort pour la France.



TRIOIRS

Site internet : @triors.free.fr

Janvier 2021

Bulletin N° 104

13 sur 21

Eteignez les lumières !

L'éclairage public de Triors est éteint de 23 heures à 5 heures depuis le 4 janvier 2021

Certaines périodes d'éclairage seront toutefois maintenues : fêtes de fin d'année, St-Vincent...

Pourquoi arrêter l'éclairage public ? Par souci d'économies d'énergie, bien sûr, mais pas seulement... Le conseil municipal est aussi entré dans cette démarche pour réduire la pollution lumineuse.

Les lampes LED sont économiques, certes, mais la lumière artificielle peut créer des troubles : mauvais repaires pour les oiseaux migrateurs, attraction très forte des insectes qui s'épuisent en vain autour des lampadaires ou sont brûlés désorganisant ainsi la chaîne alimentaire (nourriture des oiseaux, pollinisation...).

Les zones sombres sont réputées peu sûres en raison de notre peur ancestrale de la nuit. Or les agressions, les vols et cambriolages ont majoritairement lieu le jour et dans les endroits éclairés, d'après les statistiques et la gendarmerie que nous avons interrogée. Il est bon de réapprendre enfin à domestiquer la nuit, à ne plus craindre un autre, mystérieux, effrayant, que l'on ne voit pas (il ne nous voit pas non plus, d'ailleurs). Enfin, l'œil s'habitue à l'obscurité.

Un peu d'histoire : les astronomes ont été parmi les premiers à tirer la sonnette d'alarme. Les observatoires modernes ont été créés dans les villes (Paris - 1667), mais l'éclairage public au gaz puis à l'électricité au XIXème siècle les ont conduits à migrer vers la banlieue (Meudon- 1876), en haut des montagnes (Pic du Midi- 1873) ou encore dans les déserts (Atacama au Chili- 1999).

L'alternance jour / nuit sur 24 heures est nécessaire à notre bien-être physiologique et mental. La nuit est souvent perçue comme un obstacle à l'activité économique. On ne travaille pas dans le noir : le profit, c'est important, mais les ouvriers travaillant la nuit ne peuvent respecter le cycle naturel de vie et souffrent de certains problèmes spécifiques. La mélatonine est produite la nuit et sa baisse de niveau induirait une mauvaise qualité du sommeil, voire certains cancers.

Les noctambules aiment les lumières artificielles : on les comprend, nous aussi on apprécie, mais il y a des lieux et des moments pour cela.

Trop de lumière artificielle et la pollution finissent par nous cacher la voûte céleste.

Vous souvenez-vous vous être promené, guidé par l'Etoile du Berger (Vénus - une planète en fait), vous souvenez-vous avoir observé les étoiles, vous souvenez-vous de l'émerveillement des enfants devant la Grande Ourse... C'était quand, au fait, la dernière fois ?

N'oubliez pas : éteindre les lumières, c'est rallumer les étoiles*

Pas de photo, pas de dessin pour accompagner l'article ?

Non, le spectacle est dehors : il vous suffit de lever les yeux, ce soir par exemple...

**référence à G. Apollinaire, dans un contexte différent..*



TRIOIRS

Site internet : @triors.free.fr

Janvier 2021

Bulletin N°104

14 sur 21

LE NOEL DES ANCIENS

Habituellement, les Triorais âgés de 65 ans et plus sont conviés par la mairie à un repas de Noël. Ceux qui ne peuvent se déplacer reçoivent un colis à domicile. Cette année, la COVID-19 a bouleversé jusqu'à ce bel événement, les rassemblements étant interdits.

La mairie de Triors a donc renoncé à regrets au traditionnel repas de Noël et aux animations qui l'accompagnent pour proposer aux personnes âgées de 70 ans et plus un colis composé de produits régionaux proposé par Fabrice Rousset. Le succès ne s'est pas démenti : plus de 70 colis ont été demandés au lieu des 35 à 40 repas servis habituellement.

La distribution a eu lieu à domicile le vendredi 11 décembre, des colis ont été livrés en EHPAD, et les autres bénéficiaires ont été reçus le samedi 12 décembre à la salle des associations décorée pour l'occasion, le sapin étant l'œuvre des enfants. Quelques personnes ont demandé à la mairie de faire un don correspondant à la valeur de leur colis à une association, d'autres enfin n'ont pas souhaité retirer de colis.

La Commission des Affaires Sociales* qui s'est chargée du choix des produits, de l'emballage et de la distribution, remercie les Triorais pour ces agréables rencontres, et pour l'accueil très chaleureux qui leur a été réservé lors des remises de colis à domicile.

La mairie espère renouer dès l'an prochain avec le traditionnel repas de Noël.



Sylvette, Sonia, Catherine, comme si vous y étiez...



Le colis de Noël



Le sapin des enfants

*C.A.S. : Nicole Bouy, Marie-Ange Chabert, Sylvette Faure, et Catherine Oudille

Les personnes fragiles, isolées, âgées, malades, appareillées... peuvent, si elles le souhaitent, se signaler auprès de notre secrétaire de mairie au 04 75 45 32 73.



TRIOIRS

Site internet : @triors.free.fr

Janvier 2021

Bulletin N°104

15 sur 21

VIE DES ASSOCIATIONS



Le sou des écoles a organisé son traditionnel marché d'automne le dimanche 6 décembre. Compte tenu des consignes sanitaires, il n'y avait pas de buvette et uniquement des ventes à emporter. Nous remercions malgré tout ce protocole les Triorais qui ont une nouvelle fois répondu présent, les agriculteurs triorais (Rémi, Gilles, Vincent) ainsi que la municipalité pour son soutien.

Les bénéficiaires de cette manifestation vont permettre à la classe des petits de suivre un projet contes et les grands auront un cycle de volley.

Le père Noël est aussi venu rendre visite aux enfants, des livres ont été offerts à chacun d'eux ainsi que des cadeaux éducatifs pour les 2 classes et pour la garderie.

On se donne rendez-vous vous prochainement, surveillez vos boîtes aux lettres !



Une équipe de choc !



Le Noël de l'école



En raison de la Covid 19, le Comité des Fêtes a annulé avec beaucoup de regrets toutes les manifestations jusqu'à nouvel ordre, et notamment notre célèbre saint-Vincent.



TRIORS

Site internet : @triors.free.fr

Janvier 2021

Bulletin N°104

16 sur 21

Club de l'Amitié

Les activités du Club ont été suspendues, une première fois, le 17 Mars 2020, en raison de la COVID-19. Comme il avait été convenu en réunion de Bureau, le Club a ré-ouvert le Mardi 25 Août pour sa journée "grillades" qui a été l'occasion de joyeuses retrouvailles.

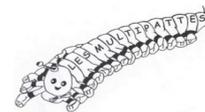
Malheureusement, le club est de nouveau fermé depuis le 3 Novembre, jusqu'à une date encore inconnue.

Renseignements : Elisabeth LABRIET au 06 07 18 28 71 et Nicole RENOIR au 04 75 45 32 83

ACCA

Pour tout renseignement, merci de contacter : Jordan BOSSAN, Président - Pierre COLEON, Vice-Président - Jean-Claude BERRUYER, Trésorier, Quentin COINDRE, Secrétaire

Les Multipattes



Cette association est un club de randonnées pédestres qui parcourt tous les massifs: alpins, Vercors, Chartreuse, Belledonne, Oisans, Diois, Ardèche.

Pour tout enseignement, merci de contacter :
Didier Bordas, Président - Marie-Claire Deleigne, Vice-présidente

Danse 26



Luize a pu reprendre ses cours en décembre pour quelques séances avec les enfants uniquement.

Pour plus de renseignements, écrivez-lui : luize.danse@gmail.com



TRIORS

Site internet : @triors.free.fr

Janvier 2021

Bulletin N° 104

17 sur 21



La Drôme des jardins

Cette association a dû annuler de nombreuses activités prévues en 2020 suite aux mesures gouvernementales.

Le troc de printemps à TRIORS est prévu le samedi 3 avril 2021 de 9h à 12h30 à la salle des fêtes si les conditions sanitaires le permettent.

Gérard LABRIET/LA DROME DES JARDINS

Site web "la-drome-des-jardins.com" . Secrétariat de l'association Tél: 06 43 13 83 72

Paroisse Saint-Jacques en Pays de Romans

Guy Leydier nous a fait savoir récemment que la paroisse avait installé une crèche dans l'église du village qui a été ouverte au public les dimanches de décembre et le premier dimanche de janvier. Nous saluons l'initiative.



Accueil - Secrétariat : Salle St-Pierre, 145 Champ de Mars 26750 Génissieux Tél : 04 75 05 91 51

La Boule trioraise

Si vous êtes amateur ou désireux de vous initier à la pétanque, une nouvelle association a vu le jour en 2020. Nous en reparlerons dans le prochain numéro. Président : M. CORDIER Tél 04 75 45 37 34

Les associations trioraises vous souhaitent une très BONNE ANNEE 2021 !



TRIORS

Site internet : @triors.free.fr

Janvier 2021

Bulletin N° 104

18 sur 21

SOUVENIRS, SOUVENIRS....

Président un jour, Président toujours...



Ah, le temps d'avant... Un intrus s'est glissé dans l'assemblée, un futur Président?



Le G 10 au complet : X et C. Oudille, J.-L. et M.-H. Reynaud, D. Lambert et S. Lacquemanne, D. et F. Coléon, P. et A. Hansberque
Ils vont désormais par 8... le fameux Tableau de la St-Vincent...

Rendez-vous en 2022 pour la prochaine édition de notre grande fête de village, la saint-Vincent !

Le Tableau, très impatient de mener la danse, après un année off (vraiment ?), sera le suivant :

Présidents : Adriana et Pascal HANSBERQUE

Vice-Présidents : Françoise et Dominique COLEON

Assesseurs : Sophie LACQUEMANNE et André LAMBERT

Bacchus : Marie-Hélène et Jean-Luc REYNAUD



TRIOIRS

Site internet : @triors.free.fr

Janvier 2021

Bulletin N° 104

19 sur 21

PROPRETE CIVISME



Et il va où le sac ? Dans le container !

Que dit-on souvent de Triors ? Un très joli coin pour les balades... Un village accueillant...

C'est vrai ! Nous habitons un beau village, alors profitons de cette chance !

Cependant, en parcourant le bulletin municipal sur des années, force est de constater que la rubrique «Propreté, civisme» revient encore et toujours...

Il ne paraît cependant pas insurmontable de rendre la vie plus agréable pour tous en évitant bruits intempestifs, tonte de pelouse le dimanche, stationnements gênants, dépôts d'ordures en dehors des containers, promenades sur des terrains où l'on cueille des fruits sans autorisation, et où des chiens (mal) accompagnés déposent de curieuses truffes...

Ce n'est sans doute pas l'image que nous voulons donner aux jeunes générations. Presque tous, bien sûr, et heureusement, respectent leurs voisins, notre village...

Rassurez-vous... certaines poubelles égarées ont retrouvé le chemin de la maison...

Début janvier, c'est le moment des bonnes résolutions, non ?

Formons un vœu pour cette nouvelle année, et celles qui suivront...

Un petit effort de chacun, pour le plus grand plaisir de tous : le bien vivre ensemble...

La commission info compte sur vous pour ne plus avoir à aborder cette rubrique à l'avenir....



TRIOIRS

Site internet : @triors.free.fr

Janvier 2021

Bulletin N° 104

20 sur 21

SALLE DES FÊTES DE TRIOIRS

Pour toute information, veuillez consulter le site de la commune : triors.free.fr

Pour plus de renseignements, la régisseuse, Isabelle COINDRE, répondra à vos questions à partir de 18h30 au 06.74.03.48.22

INFORMATIONS MAIRIE

Horaires d'ouverture de la mairie au public:

Le lundi et le jeudi : de 13h30 à 18h30

Le mardi et le vendredi : de 08h00 à 12h00

Téléphone : 04 75 45 32 73 E-mail : triors@valenceromansagglo.fr Site : <http://triors.free.fr/>

ÉTAT CIVIL

2ème semestre 2020

PUBLICATION DANS LE BULLETIN MUNICIPAL DES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS

«Les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées par les élus municipaux à des fins de message de félicitations ou de condoléances ou publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord à ce message personnalisé ou à cette publication.» (CNIL). Un imprimé spécifique sera disponible dans les jours qui viennent à la mairie. L'état civil est publié désormais en fonction des autorisations données.

Naissances

Jules, Marcel DESPEYSSES, né le 5 août 2020

Léane, Odette JACOB, née le 10 septembre 2020

Mariage

Sébastien XERRI et Céline SALLES, le 17 octobre 2020

Décès

André, Marcel, Auguste BOUVIER, le 5 septembre 2020

Bernard, Jean,Marie-Joseph DENIS, le 28 novembre 2020

Les membres de la Commission Information :

Nicole Bouy, Marie-Ange Chabert, Sylvette Faure, Catherine Oudille et Alexis Anastase

vous souhaite une très bonne année 2021



TRIORS

Site internet : @triors.free.fr

Janvier 2021

Bulletin N°104

21 sur 21

BONNE ANNEE 2021 A TOUS

PROSPERITE

BONHEUR

SANTE

Prenez soin de vous

Respectez les gestes barrières